

L'impact de la protection sociale sur la croissance économique

The impact of social protection on economic growth

CHADLI Nadia

Enseignante chercheuse

FSJES Oujda

Université Mohammed Premier

Laboratoire de l'économie sociale et solidaire et développement local

Maroc

chadli.nadia@yahoo.fr

BOUTOUIL Siham

Doctorante

FSJES Oujda

Université Mohammed Premier

Laboratoire de l'économie sociale et solidaire et développement local

Maroc

sihamboutouil16@gmail.com

Date de soumission : 18/05/2022

Date d'acceptation : 07/07/2022

Pour citer cet article :

CHADLI. N & BOUTOUIL. S (2022) « L'impact de la protection sociale sur la croissance économique », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 5 : Numéro 3 » pp : 212 - 226

Résumé

La protection sociale est un droit humain fondamental où chaque citoyen devrait disposer, sans contrepartie, le droit au bien-être. Dans ce contexte, l'Etat marocain ne cesse de déployer des efforts considérables en matière d'économie sociale et solidaire et poursuit la mise en œuvre progressive d'un système de protection sociale diversifié visant à réduire et prévenir la pauvreté et la vulnérabilité. L'objectif principal de notre travail est de présenter dans la première partie le cadre conceptuel de la protection sociale et les objectifs du développement durable. Dans la deuxième partie, les programmes de la protection sociale mis en œuvre par l'Etat marocain tout en définissant le système de sécurité sociale contributif (RCAR, CMR, CNSS, CNOPS, AMO, ...) et non contributif (RAMED, Tayssir, Taehil, Tahfiz ...) ainsi que les répartitions des établissements de la protection sociale. En fin, dans la troisième partie, nous traiterons l'impact de la protection sociale sur la croissance économique.

Mots clés : Protection sociale ; Programmes sociaux ; Croissance économique ; Développement durable ; Inégalités sociales.

Abstract

Social protection is a fundamental human right where every citizen should have, without any counterpart, the right to well-being. In this context, the Moroccan state is making considerable efforts in the field of social and solidarity economy and is pursuing the progressive implementation of a diversified social protection system aiming at reducing and preventing poverty and vulnerability. In the first part of this article, we will present the conceptual framework of social protection and the sustainable development goals. In the second part, the social protection programs implemented by the Moroccan State while defining the contributory social security system (RCAR, CMR, CNSS, CNOPS, AMO, ...) and non-contributory (RAMED, Tayssir, Taehil, Tahfiz ...) as well as the distributions of the social protection institutions. Finally, in the third part, we will deal with the impact of social protection on economic growth.

Keywords: Social protection; social programs; economic growth; sustainable development; social inequality.

Introduction

Le fondement du contrat social, les liens de solidarités et de réciprocité dans n'importe quel niveau de développement ne peut se concrétiser sans la protection sociale. Elle fait l'objet du débat international que national. La protection sociale est un droit humain fondamental où chaque citoyen devrait disposer, sans contrepartie, le droit de bien-être. Dans ce contexte, l'intervention de l'État dans le domaine social notamment à travers le système de protection sociale montre l'opposition de « l'État-gendarme » qui limite le rôle de l'État à un fonctionnement régalien (défense nationale, police, justice). La première fois ce terme a été employé dans un contexte négatif contrairement les solidarités traditionnelles (corporations, communautés, famille ...). La fin du XIXe siècle : l'adoption de la sécurité sociale en Grande-Bretagne (Welfare State) à travers le rapport Beveridge en 1942 élaboré par l'économiste Keynes et la création des premiers systèmes d'assurance sociale (ex : système de Bismarck en Allemagne), ont évolué des réflexions sur ce sujet. La concrétisation de l'Etat providence en France par la création de la sécurité sociale à la fin 1945 puis la création de l'assurance chômage en 1958. Aujourd'hui ce système conjugue les dimensions d'assurance sociale et d'assistance afin de garantir contre les risques.

Le Maroc a réalisé, depuis des années, des progrès considérables en matière économique et sociale et poursuit la mise en œuvre d'une panoplie de programme de réformes. Il a aussi lancé de nouvelles stratégies et de réformes politiques. L'adoption d'une nouvelle Constitution, en 2011, a été caractérisée par la mise en œuvre d'un nouveau cadre institutionnel et légal qui concrétise ses dispositions. Des profondes stratégies sectorielles ont été planifiées, le processus de régionalisation avancée a été lancé, des réformes sociales et fiscale ont été initiées. Au regard de ces progrès remarquables, les autorités publiques sont conscientes de la nécessité des efforts supplémentaires.

En abordant le sujet de la protection sociale dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, Cette thématique de recherche aura pour but d'élucider le rôle que revêt la protection sociale dans le domaine socioéconomique du pays. De façon plus précise, nous tenterons de répondre à la question centrale suivante : Quel est l'impact de la protection sociale sur la croissance économique ?

A travers cet article, nous allons présenter tout d'abord le cadre conceptuel de la protection sociale et les objectifs de développement durable, en deuxième lieu, On mettra en exergue la protection sociale au Maroc, et en fin en troisième lieu, l'impact de la protection sociale sur la croissance économique.

1 La protection sociale et les objectifs de développement durable :

1.1 La protection sociale

La protection sociale c'est la mise en œuvre des prévoyances collectives, permettant aux individus de faire face aux crises sociales susceptibles de provoquer une hausse de leurs dépenses ou une baisse de leurs ressources : maladie, vieillesse, maternité, chômage, invalidité, charges de famille, etc. Selon l'Initiative d'Évaluations Inter-Agences de la Protection Sociale (ISPA) « La protection sociale désigne un ensemble de politiques et de programmes destinés à prévenir et à protéger tous les individus - et plus particulièrement les groupes vulnérables - contre la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale au cours des différentes étapes de la vie ». La protection sociale repose sur une panoplie de mécanismes qui sont des prestations de services sociaux où l'accès aux services fournis à prix gratuit ou réduit (ex : RAMED, AMO, ...) et des prestations sociales dont le versement direct aux ménages, qui peut être en nature (ex : remboursements de soins de santé); ou en espèces (ex : pensions de retraite). Ainsi que le fonctionnement de ces prestations selon les deux cas s'effectue comme suit :

- En cas d'assurance sociale : Ces prestations sont financées par les cotisations sur le salaire et sont réservées à ceux qui cotisent. C'est une protection contre le risque de perte du revenu (accident de travail, retraite, maladie).
- Une logique de protection universelle : Ces prestations sont accordées sans cotisations et sans ressources afin de couvrir quelques catégories de dépenses pour tous les citoyens sans exceptions dans la logique de la protection universelle.

1.2 Les objectifs de développement durable :

En cas de l'exclusion de la protection sociale, la population se transforme à une population vulnérable aux conséquences financières qui a des chocs survenant à tout cycle de vie tels que la vieillesse, la maladie, ou encore la pauvreté. Cette absence de protection sociale contribue à l'existence des niveaux persistants et élevés de pauvreté, constitue également un frein majeur au développement économique et social. La couverture de la protection sociale est parmi les socles des objectifs de développement durable (ODD).

Ces objectifs ont été adoptés par l'assemblée générale des Nations Unies en 2015 afin d'éliminer la pauvreté avec toutes ses formes, régler le problème du dérèglement climatique, réduire les inégalités et l'injustice et mettre en place des mesures de protection sociales pour tous. Le tableau suivant montre la couverture des personnes âgées dans les pays :

**Tableau N°1 Couverture vieillesse effective : bénéficiaires d'une pension de vieillesse
(Indicateur 1.3.1 des ODD pour personnes âgées)**

Pays de l'Afrique du Nord	Indicateur ODD 1.3.1 couverture des personnes âgées (%)	Indicateur ODD 1.3.1 couverture des personnes âgées (%) - contributif	Indicateur ODD 1.3.1 couverture des personnes âgées (%) non-contributif
Algérie	63,6	51,1	12,5
Egypte	37,5
Lybie	43,3	43,3	...
Maroc	39,8	39,8	...
Soudan	4,6	4,6	...
Tunisie	33,8	24,5	9,3
Autres Pays			
Afrique du Sud	92,6
Cabo Verde	85,8
Argentine	89,3
Brésil	78,3
Chine	100,0
Indonésie	14,0
Philippines	39,8	21,9	17,9

Source : Organisation internationale du travail (2017)

2 La méthodologie de l'étude

La méthodologie est l'utilisation des méthodes permettant de constituer des connaissances particulières en recherche (El Attar & El Moustafid, 2014). Notre objectif étant d'expliquer la réalité et de la comprendre. A cause de cette démarche compréhensive, l'approche qualitative a pour projet l'étude d'un phénomène donné. Etant donné que l'objet de cette recherche se concentre sur la protection sociale, la démarche spécifique d'étude du cas de l'Etat marocain présentera plus de résultats

2.1 Les programmes de la protection sociale au Maroc

Dans les années dernières, le Maroc a réalisé des progrès considérables dans le domaine économique et sociale et il mit en œuvre des nouvelles politiques de reformes, nouvelles stratégies et une panoplie de programme et de réformes. La protection sociale au Maroc est composée de système subsidiaire et système contributif.

- Un système subsidiaire : ce système est financé par le budget général de l'Etat, il s'occupe des individus qui n'ont pas l'accès à l'assurance sociale de base et qui 'ont besoin d'aide et d'assistance sociale.
- Un système contributif qui introduit le régime de base obligatoire dont le financement se base sur les cotisations sociales des employeurs et des travailleurs. Il inclut également les attributions étatiques et l'imposition des prélèvements.

Ces systèmes sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau N°2 : Système contributif et système non contributif

La protection sociale	Système contributif	Système non contributif
La protection sociale des enfants	Les allocations familiales accordées aux salariés du secteur public et privé : concernent les enfants et les jeunes de moins 21 ans à la charge du salarié.	<p>Se compose de plusieurs programmes parmi eux :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Programme d'incitation à l'éducation Tayssir : c'est un transfert monétaire destiné principalement aux élèves du primaire dans les communes les plus pauvres. -Le programme DAAM : des aides directes au profit des veuves ayant des orphelins et qui sont en situation de précarité. -Programme 1 million de cartables -Le transport scolaire, les internats et les cantines scolaire. -Des services d'assistance sociale fournis par l'Etat comme Dar talib et Dar taliba.
La protection sociale des jeunes et de la population en âge actif	Indemnité pour la perte d'emploi contre le risque de chômage	-Les bourses pour l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

		<p>-Programme d'appuis aux activités génératrices de revenu.</p> <p>-Programme Taehil de qualification professionnelle pour améliorer l'accès à l'emploi.</p> <p>- Programme Tahfiz destiné aux associations et entreprises nouvellement créés qui sert de bénéficiaire d'une exonération des charges spéciales et fiscales.</p>
La protection sociale des personnes âgées	-Régimes de retraite de base : se répartissent entre plusieurs caisses : -la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) pour les salariés du secteur privé, le Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR), caisse Marocaine des Retraites (CMR), la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR)...	La campagne de sensibilisation pour la solidarité envers les risques liés à la vieillesse, ainsi que des services d'accompagnement.
La couverture médicale ¹ .	Le système de base obligatoire (AMO): géré par la CNOPS pour les fonctionnaires de l'administration publique, et par la CNSS destiné pour les professions libérales, les indépendants ² et le secteur privé. Ainsi que l'AMO étudiant destinée pour les étudiants.	Le régime d'assistance médicale (RAMED) : offre une couverture des services de santé, accessible gratuitement vise à combler les insuffisances de l'AMO et destiné pour les populations démunies.

¹ Le système est fondé sur la loi n° 65-00 (portant code de la couverture médicale de base ; promulguée par le dahir du 3 octobre 2002), qui réfère à six principes structurants, mais non encore pleinement respectés: l'obligation d'assurance, l'universalité, l'équité, la solidarité, l'interdiction de toute forme de discrimination et l'interdiction de la sélection du risque maladie.

² Loi 98-15 relative à l'Assurance Maladie Obligatoire de base pour les catégories des professionnels, des travailleurs indépendants et des personnes non salariées exerçant une activité libérale.

<p>La protection sociale des personnes en situation de handicap</p>	<p>- Allocation familiale à vie pour Les travailleurs victimes d'incapacité de travail suivie d'invalidité (assimilés à des PSH) bénéficient d'une pension d'invalidité.</p>	<p>Des Centres d'Orientation et d'Accueil des Personnes en situation du Handicap (COAPH) : sont accordées des aides pour l'encouragement à l'auto-emploi des services d'accès à l'éducation et des aides techniques.</p>
---	--	--

Source : Auteurs

Malgré les efforts déployés dans les nombreux secteurs pour étendre la protection sociale, le Maroc se trouve face aux difficultés considérables dans la période de la crise sanitaire. Dans ce contexte, selon le projet de la loi de finances pour l'année budgétaire 2022, les orientations générales visent à concrétiser des « stratégies nécessaires de la consolidation des bases de la relance de l'économie nationale, le renforcement des mécanismes d'inclusion, l'avancement dans la généralisation de la protection sociale, le renforcement du capital humain, l'établissement des réformes du secteur public et le renforcement des mécanismes de la bonne gouvernance ». A travers ces stratégies plusieurs programmes seront mis en œuvre : « La redynamisation du programme « Intelaka », notamment à travers le lancement du produit « Al Forssa » qui vise à financer les projets des jeunes sans conditions préalables, avec l'accompagnement, l'orientation et la formation nécessaires. Ce programme vise l'octroi d'environ 50.000 prêts en 2022, pour un montant total de 1,25 milliards de dirhams., la mise en place de la charte de l'investissement et l'amélioration du climat des affaires... ».

2.2 La répartition des établissements de protection sociale

Les établissements de protection sociale se composent d'établissements prenant en charge des personnes en situation difficile (les enfants abandonnés, les enfants et les femmes en situation difficile, les personnes handicapées, les personnes âgées), d'établissements en appui au système de formation d'éducation (maisons de l'étudiant et de l'étudiante). Selon le rapport sur les établissements de protection sociale prenant en charge les personnes en situation difficile (2018), le Maroc compte 805 établissements en appui au système d'éducation et de formation contre 246 établissements prenant en charge les personnes en situation difficile ce qui représente respectivement 77% et 23% du total des établissements de protection sociale. Les établissements prenant en charge les personnes en situation difficile offrent une capacité d'accueil autorisée de 29.577 personnes soit 32 % de la capacité d'accueil globale existante.

Ainsi que les établissements de protection sociale en charge des enfants représentent plus du tiers soit 36% de l'ensemble des établissements de protection sociale qui s'occupent des personnes en situation difficile. Pour le reste, les établissements en charge des personnes handicapées, des femmes en situation difficile, des personnes âgées et les établissements polyvalents représentent respectivement 24%, 9%, 14% et 13% du total de ces établissements. La gestion de ces établissements se trouve face à plusieurs contraintes et observations liées aux manques des ressources financières, à l'insuffisance des capacités d'accueil, à la qualité des prestations fournies, aux contraintes de gestion et à l'insuffisance des ressources humaines, et au respect des conditions techniques exigées concernant les locaux et les équipements. Ces contraintes ont un impact direct sur la croissance économique, et le développement durable.

3. L'impact de la protection sociale sur la croissance économique

3.1 Impacts directs sur la croissance économique

En plus d'être un droit humain primordiale au service de la dignité de chaque citoyen, la protection sociale à un impact direct sur la réalisation des objectifs économiques et sociétaux majeurs. C'est est un instrument fondamental de risque, de sauvegarde et de prévention de la cohésion sociale.

L'analyse de l'augmentation du taux de croissance s'appuyaient sur le modèle proposé par Swan (1956) et Solow (1956) qui reposait sur la fonction de production de rendements d'échelle est constante avec deux intrants : Le capital et le travail. Récemment, Romer, Weil et Mankiw (1992) ont ajouté à ce modèle le capital humain comme étant le troisième facteur de production. Leur model sert désormais de préciser les déterminants de la croissance économique (Scarpetta & Bassanini,2002), la croissance du PIB est rapportée à la population d'âge actif et modélisée en fonction de ce qui suit :

- ✓ L'investissement dans le capital humain (l'augmentation de l'investissement se traduit par un accroissement du capital par travailleur donc par une accélération de la croissance) ;
- ✓ L'augmentation de la croissance de la population entraîne un ralentissement de celle du revenu ;
- ✓ Plus un pays est pauvre plus il est probable que sa croissance sera rapide.

Le rôle de la protection sociale pour augmenter la croissance économique a été largement démontré. Les effets de la protection sociale sur la participation au marché du travail et sur les dépenses de consommation des ménages à court et à long terme ont été corroborés par de

nombreux auteurs provenant de différentes zones géographiques (Thome, et al., 2016; Hemerijck, 2016;

Khondker, 2014; Zandi, 2008), et d'autres spécialistes ont étudié le rôle des effets multiplicateurs au niveau national et au niveau des collectivités locales (Taylor, 2012 ; Onaran, 2014; Thome, et al., 2016). Selon les études sur l'investissement dans la protection sociale et leurs impacts sur la croissance économique, Il convient de citer « Onaran, (2014), qui a découvert qu'un investissement public de 1% du PIB générerait des niveaux de croissance élevés, entre 1,94% et 3,88% selon l'ampleur de l'effet multiplicateur, ainsi que (Thome, et al., (2016)), qui font état de multiplicateurs de 1,3 et 2,4 suite à des transferts de protection sociale en espèces en Afrique ».

Le tableau suivant présente les impacts directs de la protection sociale sur la croissance économique par le niveau d'influence :

Tableau 3: Impacts directs de la protection sociale sur la croissance par le niveau d'influence

	Impacts directs sur la croissance
Particuliers et ménages	Action permettant d'éviter la perte du capital productif +
	Accumulation d'actifs productifs +
	Amplification de l'innovation et de la prise de risque concernant les moyens de subsistance des ménages pauvres +
	Augmentation de la participation des femmes au marché du travail +
	Impact de la participation au marché du travail +/-
	Effets multiplicateurs découlant de l'augmentation de la consommation et de la production locales +
Communautés locales	Accumulation d'actifs productifs locaux +
	Impacts sur le marché du travail, notamment effets de l'inflation sur les salaires locaux +/-
	Augmentations cumulées de la productivité des ménages +

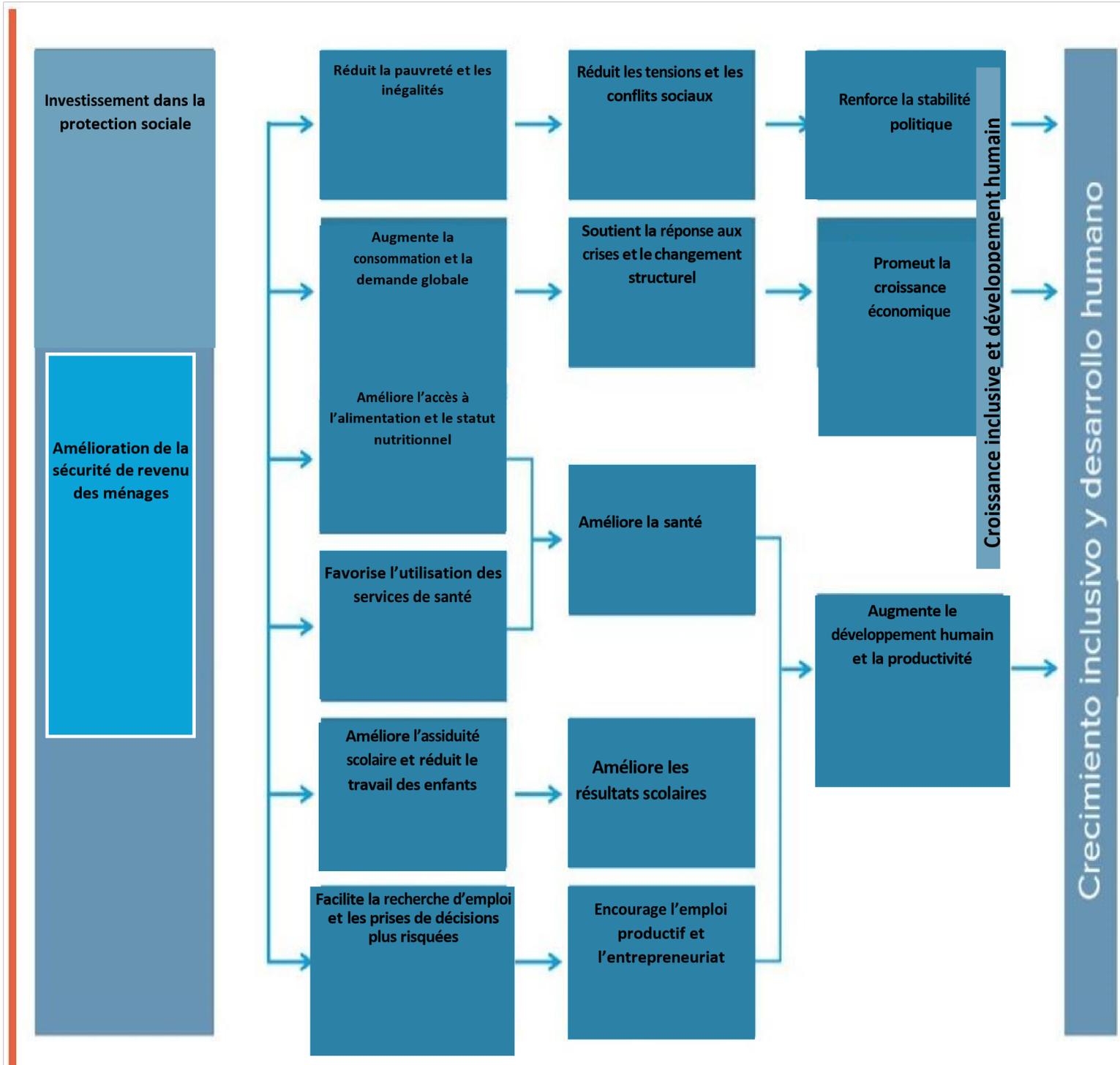
Niveau national	Stimulation de la demande globale	+
	Changements généraux et sexospécifiques concernant globalement la participation au marché du travail et le secteur de travail	
	Accroissement des marchés des capitaux au moyen des fonds de pension +	+/-
	Effets de la fiscalité sur l'épargne/ l'investissement	-
	Taux de scolarisation, d'assiduité scolaire et de maintien à l'école	+
	Effets de l'emprunt public et de l'inflation	-

Source: Mathers et Slater (2014), s'appuyant sur Arjona et al. (2002); Grosh et al. (2008), Piachaud (2008); Alderman et Yemtsov (2012); Barrientos (2012) et Bastagli et al. (2016).
Notes: (+) impact positif potentiel; (-) impact négatif potentiel; (+/-) impact positif ou négatif potentiel.

3.2 Impacts indirects sur le capital immatériel

La croissance économique n'est pas l'objectif politique fondamental de la protection sociale, mais plutôt en assurant la sécurité sociale contre divers risques qui peuvent survenir tout au long de la vie, la protection sociale favorise la croissance économique de plusieurs manières. Des programmes de protection sociale cohérents, fiables et adéquats permettent aux ménages de dépenser plus facilement, ce qui signifie qu'ils peuvent investir davantage dans la nutrition, l'éducation et la santé. La capacité à lisser la consommation dans le temps permet également d'atténuer le choc subi par les ménages. Cela réduit la nécessité pour les familles ou les individus de recourir à des stratégies d'adaptation négatives, telles que retirer les enfants de l'école pour gagner plus d'argent, manger des aliments moins nutritifs (et souvent chers) ou revendre des biens productifs. Par conséquent, l'investissement dans la protection sociale est un investissement dans le développement et la productivité du capital humain d'un pays, et son rôle est d'accroître l'employabilité et la productivité de la future main d'œuvre d'un pays et d'encourager l'investissement dans d'autres secteurs clés. Cela pourrait également permettre aux personnes de rejoindre le marché du travail ou de prendre plus de risques commerciaux en innovant plutôt qu'en s'en tenant à des activités de subsistance moins stables mais immédiatement disponibles. La figure suivante présente les impacts indirects de la protection sociale sur le capital immatériel :

Figure 1 : Impacts indirects de la protection sociale sur le capital immatériel



Source: Ortiz et al (2019) à partir de données du BIT (2016)

Conclusion

La finalité ultime de notre recherche est de porter un éclairage sur la protection sociale, et de mesurer son impact sur le développement social et économiques. D'après cette recherche on constate que malgré les efforts déployés dans le Maroc pour étendre la protection sociale, le pays se trouve face à des difficultés considérables pour concrétiser les principes du droit humain à la sécurité sociale. C'est une réalité pour tous lorsque s'est déclarée la crise sanitaire COVID-19. Comment s'assurer que les droits humains et les pratiques de la bonne gouvernance créent des conditions propices aux citoyens ? Dans ce travail, nous avons démontré que la protection sociale est axée sur la performance, les ressources budgétaires, la bonne gouvernance et du niveau de la qualification du personnel. « La gouvernance des régimes marocains de prévoyance sociale est hétérogène. La composition des organes de délibération, les modalités de leur nomination et de leur remplacement, le champ et l'étendue de leurs attributions, l'évaluation de leurs performances, leur rattachement institutionnel relèvent de principes qui ne sont pas toujours formalisés ni lisibles et obéissent à des règles et des usages qui varient d'un organisme à l'autre » Avis du Conseil Economique Social et Environnemental. Parmi les recommandations suggérées c'est : renforcer la participation active des partenaires sociaux (travailleurs et employeurs), établir un budget social, le renforcement de la politique de la réédition de comptes , le renforcement du contrôle , responsabiliser l'ensemble des conseils des autorités d'administration de tutelle sur le contrôle de l'efficacité des régimes au niveau de protection par rapport aux objectifs définis par la législation , le renforcement de la transparence dans l'utilisation des ressources, et sur l'identification et la gestion des risques (fraudes , comptabilité, qualité des technologies,..), les risques sur les placements des fonds et les risques de liquidité , établir un bilan précis des politiques publiques des dispositions de la convention 168 de l'OIT qui concerne la politique de l'emploi et la protection contre le chômage, la ratifier et mettre en place ses recommandations .

Comme toute recherche, notre travail ne faisant pas exception, présente des limites qui résident dans les insuffisances des données.

BIBLIOGRAPHIE

- Anne, D. (2019). *Aides à la mobilité et insertion sociale*. Thèse de doctorat, Paris Est.
- Arjona, R., Ladaique, M., & Pearson, M. (2003). Protection sociale et croissance. *Revue économique de l'OCDE*, pp 8-47.
- Atkinson, A. B., Glaude, M., Olier, L., Piketty, T., & Frankreich (Éds.). (2001). *Inégalités économiques : Rapports*. Documentation Française.
- Barbier, J. & Poussou-Plesse, M. (2017). *Protection sociale : le savant et la politique*. Paris: La Découverte.
- Bassanini, A. et Scarpetta, S. (2002). Les moteurs de la croissance dans les pays de l'OCDE : Analyse empirique sur des données de panel. *Revue économique de l'OCDE*, n° 33.
- Bizard, F. (2017). *Protection sociale: Pour un nouveau modèle*. Paris: Dunod.
- Chaker, Z. (2019). *Evaluation des politiques actives de l'emploi et des réformes du système de protection sociale dans la région MENA*. Thèse de doctorat, Paris Sciences et Lettres (ComUE).
- Damon, J. (2016). *L'impact socio-économique de la sécurité sociale*. p 44.
- Damon, J.; Ferras, B. (2015). *La sécurité sociale*. Presses Universitaires de France.
- Damon, J. (2013). *Les classes moyennes*. Presses Universitaires de France.
- Denis Anne. (2019). *Aides à la mobilité et insertion sociale*. Economies et finances.
- Elbaum, M. (2011). *Économie politique de la protection sociale*. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.
- Guillemard, A. (2008). *Où va la protection sociale ?*. Paris cedex 14: Presses Universitaires de France.
- Hubbard, R.G. et Judd K.L. (1987). Social Security and Individual Welfare. *American Economic Review*, n° 77, vol. 4, pp. 630-646.
- Imrohorglu, A., et Joines D.H. (1995). A Life Cycle Analysis of Social Security. *Economic Theory*, n° 6, vol. 1, pp. 83-114.
- Kim, W. J. (1990). *La place de la protection sociale dans l'économie coréenne*. Thèse de doctorat, Paris 10.
- Marshall, D. (2004). Genèse et élaboration du système de protection sociale au Québec. *Revue internationale de l'économie sociale*, (294), 74–89.
- Rapport mondial sur la protection sociale (2019). *Protection sociale universelle pour atteindre les objectifs de développement durable*.
- Samadi, A. M. (1986). *Le système de la protection sociale en Iran*. Thèse de doctorat, Montpellier